

## Commission finances

Il faut resituer les rapports comptables dans leur contexte.

2009, le club est allé au bout de son projet de structuration administratif, communication, développement et sportif.

2009 le travail paie mais la campagne européenne victorieuse affecte les résultats (-50.000 €), dans la même année le changement de doctrine comptable oblige à sortir certains actifs (-20.000 €) tout ceci cumulé à l'arrivée de nouvelles charges (-25.000 €) ont mis le club dans une situation déficitaire -107.000 € au 31/12/2009.

En mai 2010 la CNCG nous a signifié l'obligation de résorber les 107.000 € en 2 étapes, 31/12/2010 ramener le déficit à 60.000 € et à 0 en au 31/12/2011.

C'est dans ces conditions que nous avons élaboré le projet de budget voté lors de l'AG 2010 et démarré la saison 2010-2011 avec un premier plan d'austérité.

Malheureusement, nous avons dû aller au-delà car non seulement nous n'avons pu trouver les moyens supplémentaires que nous espérions pour préserver à la fois le projet sportif et le projet social, mais nous avons du, dans le même temps faire face à de nouvelles désillusions qui laissaient craindre un nouvel exercice déficitaire.

Je remercie ici nos comptables pour leur accompagnement et les membres du conseil d'administration qui ont su prendre des décisions courageuses en adoptant un comportement de gestion semblable à celui d'une entreprise en crise et surtout nos partenaires privés sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui pour parler d'avenir.

En effet, après avoir renoncé au renouvellements des CDD de Julien chargé de la communication et de Jeff chargé du développement dans le milieu scolaire et les quartiers, nous avons dû prendre la décision du licenciement économique de notre responsable administratif et d'un entraîneur spécifique et, cela ne suffisant pas, nous avons lancé un appel à nos sociétaires et partenaires privés, les collectivités n'étant plus en capacité de réagir à ce moment de l'année.

**Il n'aura échappé à personne que le résultat positif dégagé au 31 décembre correspond à l'effort sans contrepartie de nos partenaires privés et je tiens ici à ce qu'ils en soient chaleureusement remerciés.**

Sans eux la commission contentieuse de la CNCG, mise en œuvre lorsqu'un club ne respecte pas ses engagements d'apurement de passif, aurait été en droit de nous interdire de LFH, de coupe d'Europe ou de recrutement.

Grâce à leur engagement à nos côtés, grâce aussi aux explications apportées par notre comptable lors de la séance du 14 mai, nous avons pu échapper à ces sanctions.

Mais nous avons conscience que ce n'est que reculer l'échéance et nous devons tout faire pour ne pas être amenés une nouvelle fois devant cette commission car nous n'aurons pas de deuxième chance. D'autant que le message de la CNCG est clair, en rejetant notre demande d'échelonner sur une année supplémentaire l'apurement de notre passif et en nous imposant une diminution de 50.000 € sur la masse salariale prévisionnelle que nous proposons.

Ainsi, du fait de ces nouvelles restrictions, au-delà du licenciement économique de madame ROSU qui ne fera plus partie de nos effectifs à partir du 5 juillet 2011.

Nous ne remplacerons pas Laurie ROUDIERE qui part pour Cergy Pontoise au 1<sup>er</sup> juillet.

Et nous avons dû renoncer au recrutement de joueuses à profil sur le centre de formation (ce qui va rendre la saison de notre équipe réserve encore plus difficile) et sur l'équipe une.

Soyez certains qu'il est très douloureux de se voir obligé de casser les structures que nous avons mis des années à construire pour permettre au handball féminin NÎMOIS d'occuper sa place actuelle sur le territoire national.

D'autant plus qu'il est devenu un modèle pour les autres.

Cette situation est vécue comme un échec personnel de ne pas avoir obtenu les moyens exceptionnels dont d'autres ont pu bénéficier en d'autres temps ou circonstances et que d'autres clubs avec qui nous sommes en concurrence arrivent encore à décrocher.

Mais dans le même temps nous devons aussi avoir conscience de l'importance des sommes qui nous sont données par les collectivités et leur en rendre hommage sans exigence.

Car avec 450.000 € ce sont quand même 3 millions de francs que la Ville de Nîmes nous octroie. Ou encore en millions de francs que se comptent les subventions du département et de la Région.

Dans le contexte économique où chacun doit faire attention à chaque €, où d'autres secteurs ont également besoin du soutien public voire plus. Nous devons mesurer notre chance.

En tout état de cause les messages ont été clairs, nous devons nous en sortir par nous même.

Nous devons être encore meilleurs dans notre gestion.

A l'image de notre compagne Européenne 2010-2011 qui a été équilibrée.

Si la Coupe d'Europe est source de déficit c'est parce qu'il faut dépenser pour la jouer.

On pourra reprocher les tours joués à domicile mais c'était des actes de gestion salutaires.

La Coupe d'Europe est surtout déficitaire par les recettes qu'elle ne génère pas (pas de droits télé, pas de partenaire titre, un public qui veut du spectacle sans payer).

Et cette année, grâce à la campagne d'abonnement spécifique, dont je remercie ici les médias qui s'en sont fait le relais, nous avons collecté 30.000 € entre fonds privés et publics, Ainsi, contrairement à 2009 et ses -50.000 €, les 4 tours n'auront « couté que 2.000 € » (72.000 € de dépenses pour 70.000 € de recettes).

Et nous devons solliciter nos membres avec une hausse significative du prix des licences et en demandant leur implication pour augmenter la fréquentation du public payant au Parnasse car là aussi nous sommes très en deçà des chiffres de nos concurrents.

Pour conclure, le conseil d'administration a donc pris la décision courageuse de relever le défi lancé par la CNCG en ne faisant pas appel parce qu'il y a quand même des signes encourageants.

- Un bilan financier qui reste positif
- Un budget prévisionnel tendu mais réaliste.
- Un bilan sportif dont on doit être très fier** et qui présage encore de belles saisons.
- Un groupe de dirigeants dévoués et l'arrivée au poste de coordonateur technique de Serge JULITA pour l'animation des entraîneurs bénévoles ou vacataires qui devrait donner un nouvel élan à la mobilisation.
- Le maintien des aides des collectivités territoriales
- Enfin l'investissement des partenaires privés constitués en association avec pour objet exclusif le soutien du projet « HBCN ».

Un premier bilan sera tiré fin septembre afin de nous situer par rapport aux exigences de la CNCG.